



COMMUNE DE ARZON
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

PLAN LOCAL D'URBANISME

**RAPPORT DE L'INVENTAIRE DES COURS D'EAU
ET DES ZONES HUMIDES**

Arrêté le : 3 mars 2014	Approuvé le : 19 janvier 2015
<i>Dossier exécutif le : Vu pour être annexé à la délibération du 13.01.2015</i>	
G2C Environnement	6.11.b



G2C Environnement

3, rue de Tasmanie – 44115 BASSE-GOULAINÉ
Tel : 02 40 34 00 53

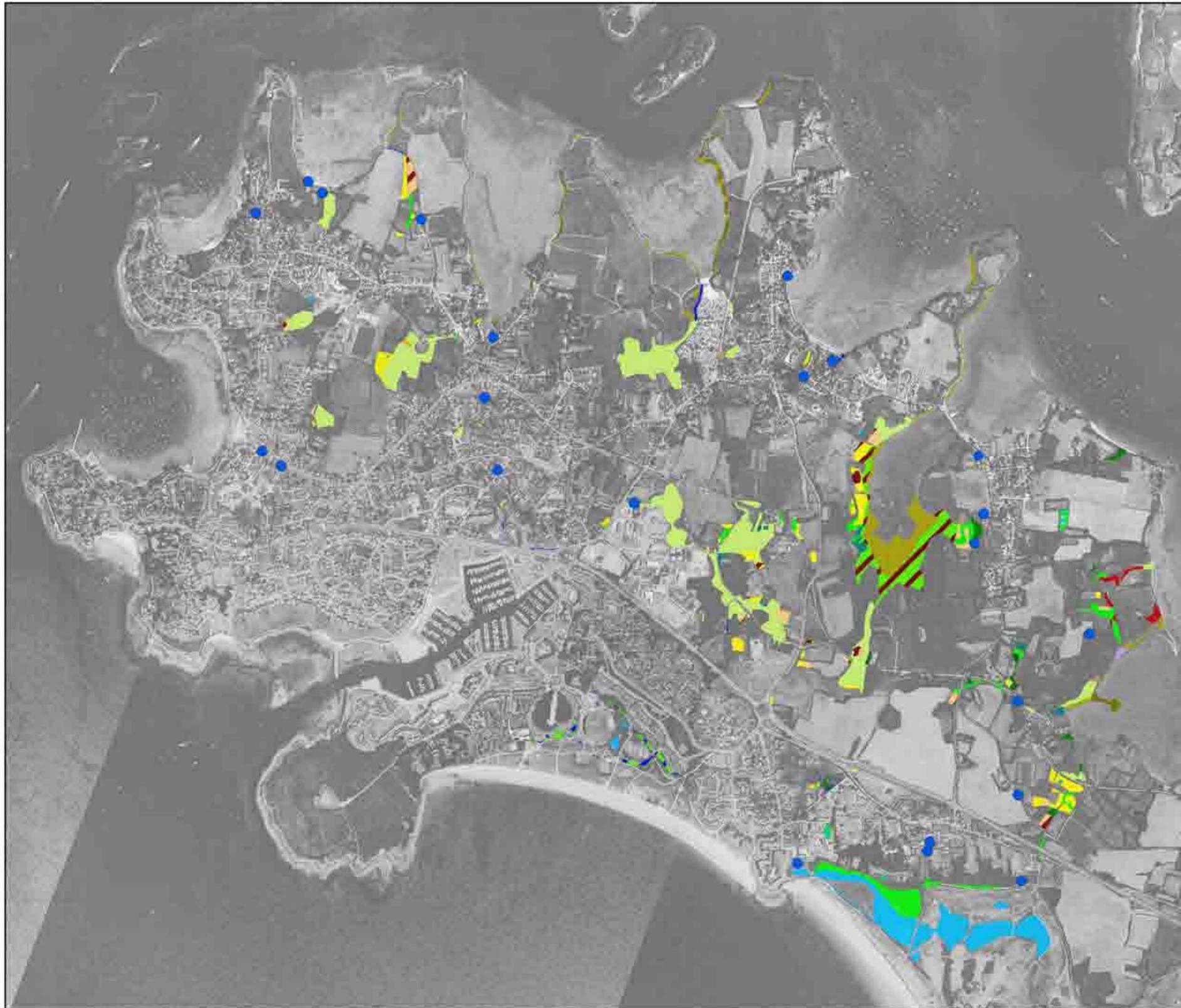
LES PRINCIPAUX HABITATS HUMIDES REPERTORIES

L'inventaire et la caractérisation des zones humides de la commune d'Arzon a permis de recenser plusieurs types d'habitats humides répartis sur l'ensemble du territoire communal (*cf. carte p.7*):

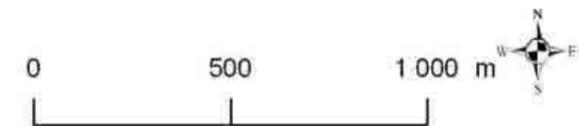
- Les prairies humides eutrophes à mésotrophes,
- Les mégaphorbiaies ou lisières humides,
- Les saulaies humides à marécageuses,
- Les zones humides littorales,
- Les eaux douces stagnantes,
- Les roselières,
- Les formations riveraines de Saules,
- Les plantations humides,

Cette seconde partie propose une présentation succincte de ces d'habitats en abordant leurs intérêts hydrologiques et écologiques, ainsi que leur densité sur le territoire communal. Leur répartition pourra être observée sur la carte présentée page 7, mais aussi de façon plus précise sur les « zooms » fournis en annexes de ce document.

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



- Gazons atlantiques à Salicorne (COR 15.111)
- Communautés du schorre supérieur (COR 15.33)
- Gazons atlantiques à Salicorne x Communautés du schorre
- Prés salés atlantiques à jonc et Elymus (COR 15.42)
- Mares ou étangs (COR 22.1)
- Mares ou étangs x Typhaies (COR 22.1 x 53.13)
- Masses d'eau temporaires (COR 22.5)
- Ronces (COR 31.831)
- Ptéridaie humide (COR 31.86)
- Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 37.2)
- Prairies humides pâturées ou fauchées x Ronces (COR 37.2 x 31.831)
- Prairies humides pâturées ou fauchées x Mégaphorbiaies
- Mégaphorbiaies (COR 37.7)
- Mégaphorbiaies x Ronces (COR 37.7 x 31.831)
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides (COR 44)
- Formations riveraines de saules (COR 44.1)
- Formation riveraine de saules x Ronces (COR 44.1 x 31.831)
- Formations riveraines de saules x Fossés et petits canaux
- Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
- Salaies humides à marécageuses x Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 44.92 x 37.2)
- Roselières (COR 53.1)
- Roselières x Fossés et petits canaux (COR 53.1 x 89.22)
- Champs cultivés (COR 82.1)
- Plantations d'arbres feuillus (COR 83.32)
- Peupleraies (COR 83.321)
- Bordures de haies x Fossés et petits canaux (COR 84.2 x 89.22)
- Jardins (COR 85.3)
- Fossés et petits canaux (COR 89.22)
- Puits, fontaines



Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

1) PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES A MESOTROPHES (37.2)

Ce sont des surfaces herbeuses où se développe une végétation commune mais diversifiée. Elles sont souvent inondées une partie de l'année et se caractérisent par des sols riches en nutriments. Les prairies pâturées peuvent être distinguées des prairies fauchées et cet habitat englobe ainsi les pâtures extensives sur sol hygromorphe, les pâtures légèrement drainées présentant des caractères d'hygromorphie, mais aussi des bandes enherbées agricoles à proximité des cours d'eau présentant une végétation et un sol démontrant la présence périodique d'eau.



Figure 1: Prairie humide à proximité de port Neze

Elles sont peu représentées sur le territoire communal : une superficie cumulée réduite, autour de 4 ha, ne représentant qu'un peu plus de 7% des habitats humides inventoriés.

Celles-ci comprennent des prairies dominées par les joncs (essentiellement *Juncus effusus* et *Juncus conglomeratus*), des pâtures à végétation de type herbacée uniforme présentant des sols hygromorphes et des bandes enherbées humides.

➤ **INTERETS HYDROLOGIQUES**

Les prairies humides jouent un rôle important dans l'équilibre hydrologique d'un bassin versant. Elles constituent une zone capable de stocker l'eau en hiver puis de la restituer plus tard. Elles sont ainsi un soutien naturel au débit d'étiage.

Leur fonction d'épuration de l'eau est importante et les prairies humides sont communément décrites comme un barrage au transfert rapide et excessif des polluants vers les cours d'eau. Elles constituent des filtres capables de réguler les pollutions diffuses et d'agir d'une manière bénéfique pour le maintien de la qualité de l'eau.

Les prairies humides restent pourtant menacées par le drainage et la mise en culture, ou encore par l'urbanisation lorsque celles-ci sont enclavées dans des espaces construits.

➤ **INTERETS ECOLOGIQUES**

Elles sont aussi une zone d'accueil, de refuge et de reproduction pour de nombreuses espèces animales et végétales. De très nombreux oiseaux migrateurs (limicoles et échassiers notamment) peuvent y trouver repos et nourriture lors de leurs haltes. Elles sont aussi des terrains de chasse privilégiés pour les chauves-souris et les odonates (libellules). Des insectes s'y reproduisent. L'équilibre biologique de ces espaces peut être perturbé par une pression de fauche et/ou de pâturage excessive.

➤ **SUPERFICIE INVENTORIEE**

Tableau 1 : Récapitulatif des surfaces de prairies humides

Type de milieux	Surfaces recensées (ha)
Prairies humides pâturées ou fauchées	3,52
Prairies humides et ronciers	0,29
Prairies humides et mégaphorbiaies	0,25
Total	4,05
% du territoire communal	0,44%

2) MEGAPHORBIAIES ET LISIERES HUMIDES A GRANDES HERBES (37.7)

Les mégaphorbiaies sont des communautés transitoires. Dès l'abandon des activités humaines sur les prairies humides ou sur les bordures adjacentes aux fossés et aux ruisseaux, ou lors de la destruction de forêts riveraines, une végétation herbacée plus dense, plus haute, et dominée par des dicotylédones colonise rapidement le milieu perturbé ou délaissé. Cette végétation atteint souvent plus d'un mètre de hauteur avec un recouvrement important d'un petit nombre d'espèces.



Figure 2: Mégaphorbiaie.

Cet habitat a été observé dans les différents sites humides de la commune. Des mégaphorbiaies se sont développées en bordure de certaines parcelles agricoles, en lisière de boisements humides et au sein d'anciennes prairies humides à l'abandon.

➤ **INTERETS HYDROLOGIQUES**

Les mégaphorbiaies et les lisières humides à grandes herbes, possèdent les mêmes intérêts hydrologiques que les prairies humides. Cependant, l'épuration de l'eau est moins efficace puisque les végétaux, non fauchés, restituent une partie des éléments nutritifs assimilés lorsqu'ils fanent et se décomposent.

➤ **INTERETS ECOLOGIQUES**

La flore des mégaphorbiaies est relativement peu diversifiée, principalement en raison du fort pouvoir colonisateur des quelques plantes dominantes rendant ce milieu défavorable aux plantes de plus petite taille. Malgré cette diversité floristique modeste, cet habitat héberge potentiellement quelques plantes rares qui lui sont plus ou moins inféodées. Sa capacité d'accueil pour la faune est également remarquable : les espèces végétales constitutives, avec leur floraison abondante et leur production élevée, sont une ressource alimentaire essentielle pour les insectes pollinisateurs et phytophages. Leur présence entraîne par la suite celle des insectivores (oiseaux, micromammifères) et des prédateurs associés.

➤ **SUPERFICIE INVENTORIEE**

Tableau 2 : Récapitulatif des surfaces de mégaphorbiaies

Type de milieux	Surfaces recensées (ha)
Mégaphorbiaies ou Lisières humides	1,54
% du territoire communal	0,17%

3) FORETS RIVERAINES, FORETS ET FOURRES TRES HUMIDES (44), SAULAIES HUMIDES A MARECAGEUSES (44.92)

Les bois humides occupent les têtes de micro-bassins versants et les dépressions humides. Ils peuvent correspondre à un stade très avancé d'évolution de prairies ou d'anciennes landes humides. Les essences d'arbres dominantes sont principalement les saules (*Salix sp.*). Ces bois sont régulièrement inondés par des apports des eaux de surfaces ou bien par des résurgences des nappes souterraines.

Les boisements humides, représentés pour l'essentiel par des saulaies marécageuses, sont l'un des principaux habitats humides de la commune (Cf. cartes en Annexes). Ils sont observés sur l'ensemble du territoire à la fois au niveau de sources, de fond de vallées, et en bordure de retenues d'eau.



Figure 3: *Saulaie humide à marécageuse située l'est du complexe sportif – Arzon.*

➤ **INTERETS HYDROLOGIQUES**

Ces bois humides jouent de nombreux rôles hydrologiques. Ce sont généralement des zones d'expansion des crues et de soutien des débits d'étiages. La stagnation d'eau dans ces milieux leur confère un rôle de filtre écologique permettant la régulation des polluants et le captage d'éléments nutritifs excédentaires. Ils sont indéniablement un atout dans l'obtention d'une eau de qualité à l'échelle d'un bassin versant. Toutefois, ce rôle hydrologique diminue lorsque ces boisements sont denses et vieillissants, et que le sol devient plus compact. Leur entretien est donc nécessaire pour maintenir leurs rôles hydrologiques sur du long terme.

➤ **INTERETS ECOLOGIQUES**

Cet habitat joue à la fois un rôle paysager et écologique important. Il participe au maintien de la richesse floristique et faunistique sur l'ensemble d'un territoire. Associées au bocage, les parcelles boisées établissent non seulement un lien entre différents milieux, mais sont aussi une source d'alimentation et de refuge pour beaucoup d'espèces. Les étages inférieurs des sous-bois sont colonisés par une flore herbacée spécialisée, où bryophytes, ptéridophytes et annuelles hygromorphes sciaphiles² sont capables de se développer.

➤ **SUPERFICIE INVENTORIEE**

Tableau 3 : Récapitulatif des surfaces de bois humides

Type de milieux	Surfaces recensées (ha)
Saulaies humides à marécageuses	17,59
Boisements humides	0,82
Total	18,41
% du territoire communal	2,00%

² Sciaphile : Désigne des végétaux qui apprécient un faible ensoleillement pour se développer

4) EAUX DOUCES STAGNANTES (22.1)

Les habitats « eaux douces stagnantes » correspondent aux pièces d'eau elles-mêmes, indépendamment des ceintures végétales. L'eau y séjourne en permanence, mais son niveau peut par contre fluctuer largement durant l'année. Les étangs, les mares d'origine naturelle contenant de l'eau douce, mais aussi les pièces d'eau artificielles, incluant réservoirs, fontaines et lavoirs sont autant d'illustrations possibles de cet habitat.



Figure 4: Mare située au sud-est du complexe sportif – Arzon.

➤ **INTERETS HYDROLOGIQUES**

Les petites retenues d'eau artificielles à proximité de sources (lavoirs, fontaines) n'ont pas d'influences hydrologiques particulières. Elles peuvent par contre constituer des abris pour quelques espèces végétales ou animales.

Par contre, les retenues d'eau de plus grande importance construites à proximité de sources, peuvent, entraîner d'importantes perturbations du fonctionnement hydraulique puisque l'eau retenue n'alimente plus de la même manière les zones en aval. Ainsi, les mares privées ont une fonction agricole ou esthétique au détriment parfois des équilibres hydrologiques.

➤ **INTERETS ECOLOGIQUES**

Les eaux stagnantes et calmes sont un refuge et une zone de reproduction pour certaines espèces de poissons et de batraciens.

Une végétation spécifique sur leurs marges peut être rencontrée. Ces dernières, riches d'un point de vue floristique (macrophytes³, herbacées hygrophiles), constituent des habitats pour la faune (batraciens, odonates, micro mammifères...) et jouent un rôle épurateur par la capture des éléments en suspension dans l'eau.

➤ **SUPERFICIE INVENTORIEE**

Tableau 4: Récapitulatif des surfaces d'eaux douces stagnantes.

Type de milieux	Surfaces recensées (ha)
Lavoirs, fontaines et puits	0,01
Mares ou étangs	10,03
Station d'épuration	0,3
Total	10,34
% du territoire communal	1,12%

³ Macrophytes : Végétaux aquatiques de grande taille

5) VEGETATION DE CEINTURE DE BORDS DES EAUX (53.1)

Cet habitat se caractérise par des communautés de Roseaux de bordure de marais et de marécages eutrophes. Les roselières formées sont dominées par les grands héliophytes et sont habituellement pauvres en diversité d'espèces végétales (quasi-monospécifique). Les roselières croissent dans les eaux stagnantes et correspondent à une phase avancée d'atterrissement des zones humides.

Les étangs, les mares privées et parfois les bassins agricoles ont permis l'observation relativement fréquente de ces formations végétales dominées par des graminées du genre *Phragmites* ou *Typha* sur la commune.



Figure 5: Roselière (*Typhaie*) à proximité de Béninze

➤ **INTERETS HYDROLOGIQUES**

Les communautés de Roseaux rencontrées en bordure des étangs jouent un rôle d'épuration de l'eau en filtrant les eaux de ruissellement et en captant une partie des particules en suspension dans l'eau. Elles jouent aussi un rôle d'apport en matière organique à la base de la chaîne alimentaire aquatique.

De plus, ces bordures végétales permettent de ralentir le ruissellement, et d'éviter une érosion importante des berges.

➤ **INTERETS ECOLOGIQUES**

Les zones herbacées de bord de cours d'eau et d'étangs humides sont des habitats colonisés par une faune diversifiée. Les parties aériennes et les systèmes racinaires sont des habitats pour de nombreuses larves d'insectes, ainsi que pour des amphibiens. L'avifaune fréquentant les berges, comme le Martin pêcheur, y trouve une zone de repos et des postes d'affût pour la chasse.

Les conditions particulières d'hygrométrie nécessaires à cet habitat contribuent au développement d'une végétation herbacée spécifique et intéressante. Le drainage et le calibrage des ruisseaux, le comblement des dépressions humides et la fauche régulière de ces milieux sont les principales menaces qui perturbent le fonctionnement écologique et hydrologique de ces espaces.

➤ **SUPERFICIE INVENTORIEE**

Tableau 5 : Récapitulatif des surfaces de bordures humides.

Type de milieu	Surfaces recensées (ha)
Roselières	0,23
% du territoire communal	0,03%

6) FORMATIONS RIVERAINES DE SAULES (44.1)

Cet habitat correspond aux formations plus ou moins linéaires, arbustives ou arborescentes, de Saules (*Salix sp.*). Souvent situés à proximité de cours d'eau ou de petits canaux, les saules forment de minces cordons (corridors rivulaires) soumis à des inondations périodiques.

Représentant moins d'une dizaine d'hectare, ces berges boisées sont réparties sur l'ensemble de la commune le long des ruisseaux temporaires ou des fossés.



Figure 6: Formation riveraine de Saules, parc du Foege.

➤ **INTERETS HYDROLOGIQUES**

Ces boisements stabilisent les berges et augmentent leur résistance aux affouillements. Ils sont capables de capter les nutriments et les pollutions diffuses amenés par le ruissellement superficiel et souterrain, et contribuent ainsi à l'obtention d'une eau de qualité.

➤ **INTERETS ECOLOGIQUES**

Ces espaces boisés sont un élément important du réseau écologique local. Ils constituent des zones de refuge permanent. Lorsqu'ils sont connectés à une structure bocagère, un rôle de « cœur d'habitat » ou tout au moins de réservoir de biodiversité et de propagules leur est associé.

➤ **SUPERFICIE ET REPARTITION**

Tableau 6 : Récapitulatif des surfaces de bois alluviaux

Type de milieux	Surfaces recensées (ha)
Formation riveraine de Saules	7,16
% du territoire communal	0,78%

7) PLANTATIONS D'ARBRES (83.32), PEUPLERAIES (83.321)

Ces milieux correspondent à la transformation d'une zone humide originelle en une plantation mono-spécifique. Afin de valoriser des terrains humides, des propriétaires ont planté des peupliers, essences parfaitement adaptées à des milieux gorgés en eau. Les peupliers puisent et évaporent par transpiration une grande partie de l'eau présente dans le milieu, asséchant progressivement le terrain. En conséquence, suivant la densité et l'âge de la plantation, le caractère humide de la parcelle peut avoir disparue. De même, la biodiversité associée à cet habitat peut demeurer élevée ou au contraire être très faible.



Figure 7: Plantations de peupliers (gauche) et saulaie marécageuse (droite)

➤ **INTERETS HYDROLOGIQUES**

Les peupliers ont la capacité de s'adapter à des milieux saturés en eau. Ces derniers puisent une grande quantité d'eau, laquelle est ensuite évaporée par le biais de houppiers⁴ denses. Certaines zones humides peuvent ainsi se retrouver à terme asséchées. L'intérêt hydrologique de cet habitat, lorsqu'il existe, réside dans sa capacité de stockage, puis de restitution de l'eau durant l'hiver et le printemps.

➤ **INTERETS ECOLOGIQUES**

Comme tout bois humide, les peupleraies peuvent potentiellement accueillir une forte diversité faunistique (avifaune, insectes...). Cependant les plantations d'hybrides de peupliers, plus fragiles et aux houppiers moins denses, ne représentent pas une zone attractive pour les oiseaux.

Les sous étages des peupleraies peuvent, quant à eux, être intéressants pour la flore, mais l'évapotranspiration importante des peupliers, l'ombrage des arbres ou encore la chute massives de leur feuillage sont tous des obstacles à l'installation et à la conservation de beaucoup d'espèces.

D'une façon générale, on considère que l'intérêt fonctionnel écologique, notamment au travers de l'accueil faunistique et floristique de ces parcelles, était probablement plus important avant la plantation des peupliers.

➤ **SUPERFICIE INVENTORIEE**

Tableau 7 : Récapitulatif des surfaces de peupleraies.

Type de milieux	Surfaces recensées (ha)
Plantations de peupliers	0,25
Plantations de feuillus	0,30
Total	0,55
% du territoire communal	0,06%

⁴ Houppier : Désigne l'ensemble des parties aériennes d'un arbre (les branches, les rameaux et le feuillage)

8) GAZONS A SALICORNE ET SUEDA (15.11), COMMUNAUTE DU SHORRE SUPERIEUR (15.33), PRES SALES CONTINENTAUX (15.4)



Figure 8: Prés salé situé sur l'étang de Pen-Castel



Figure 9: Communauté du shore supérieur

La caractéristique essentielle des vasières et prés salés de la façade océane est d'être soumise au flux et au reflux de l'océan et d'être plus ou moins recouverts d'eau selon l'amplitude des marées. Depuis les niveaux inférieurs, proches de l'eau jusqu'à des zones surélevées, la vasière est constituée des différents milieux suivants :

- la slikke, partie la plus basse de la vasière, inondée à chaque marée haute. Le sédiment fin limono-argileux est mou en surface du fait de son humidité quasi-permanente et dépourvu de végétaux supérieurs sauf épars. Seules des diatomées (algues microscopiques) s'y développent en lui donnant une teinte bleuâtre ou verdâtre.
- le schorre succède à la slikke par élévation topographique suite aux dépôts successifs. Le schorre représente de vastes surfaces de végétation halophile recouvertes épisodiquement lors des grandes marées.

Ces milieux se localisent exclusivement au nord de la commune sur les rives et les fonds de baies ainsi que sur les surfaces périodiquement inondables par l'eau de mer.

➤ **INTERETS HYDROLOGIQUES**

La rétention des matières en suspension par les vasières est un phénomène important. Ces milieux peuvent être assimilés soit à des « puits », soit à des « sources ». On parle de « source » lorsque les vasières et prairies salées produisent plus de matière organique qu'elles ne peuvent en stocker ou en dégrader, un excès qu'elles ne peuvent ni immobiliser ni transformer. A l'inverse, certains prés salés fonctionnent comme des « puits » vis à vis des éléments nutritifs. Il existe donc une très grande variabilité de situations et de fonctionnements de ces milieux.

➤ **INTERETS ECOLOGIQUES**

Les milieux vaseux sont progressivement colonisés par les végétaux, lesquels jouent un rôle important dans la fixation et la stabilisation du substrat. La slikke, comme le schorre, sont des terrains de prédilection pour les oiseaux qui y trouvent une nourriture abondante (vers, mollusques...) et une aire de repos, parfois de nidification pour les migrateurs. Parmi les espèces les plus fréquentes, on observe des limnivores, ou filtreurs de vase, comme le chevalier gambette, le bécasseau, l'huîtrier pie, ainsi que diverses

espèces de canards et d'oies.

➤ **SUPERFICIE INVENTORIEE**

Tableau 8 : Récapitulatif des surfaces de zones humides littorales.

Type de milieux	Superficie recensée (ha)
Gazon à Salicornes et Sueda, Communauté du shore supérieur	6,58
Prés salés continentaux	0,03
Total	6,61
% du territoire communal	0,72%

III- SYNTHESE

Le graphique (Figure 10) et le tableau 9 synthétisent les principaux résultats de cet inventaire des zones humides de la commune d'Arzon.

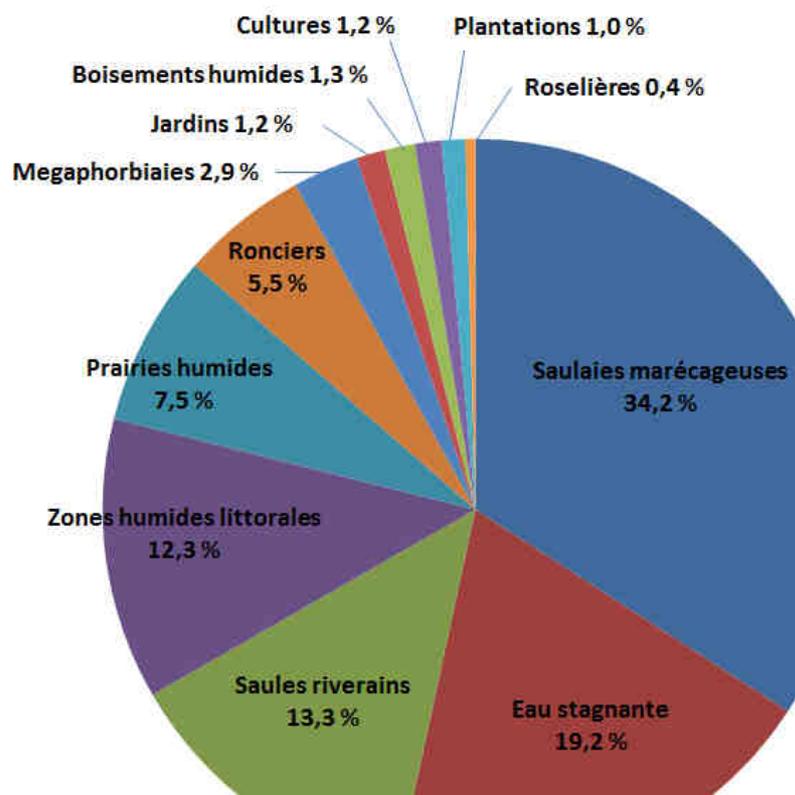


Figure 10: Récapitulatif et proportions relatives des habitats humides inventoriés sur l'ensemble de la commune.

Tableau 9 : Superficie des habitats inventoriés

Codes Corine biotopes	Types d'habitats	Superficie (ha)	% du territoire communal
44.92	Saulaies marécageuses	18,41	2,00%
22.1	Eau stagnantes	10,34	1,12%
44.1	Saules riverains	7,16	0,78%
15.1+ 15.3 + 15.4	Zones humides littorales	6,61	0,72%
37.2	Prairies humides eutrophes	4,05	0,44%
31.831	Ronciers	2,98	0,32%
37.7	Mégaphorbiaies	1,54	0,17%
85.3	Jardins	0,67	0,07%
44	Boissements humides	0,71	0,08%
82.1	Cultures	0,62	0,07%
83.32	Plantations	0,55	0,06%
53.1	Roselières	0,23	0,03%

Onze cartes sont fournies en annexes de ce document afin d'illustrer plus précisément la localisation des zones humides recensées sur la commune :

Cartes 1, 2 et 5 : le nord-ouest de la commune est largement urbanisé. Un nombre important de puits et de fontaines y ont été observés. Les zones humides existantes, principalement des boisements humides, sont de tailles réduites et toutes bordées par une urbanisation importante.

Cartes 3, 6 et 7 : Même s'il est moins urbanisé, le nord-est de la commune n'accueille que peu de zones humides. Elles sont majoritairement concentrées autour de l'étang de Pen-Castel et le long des estrans vaseux.

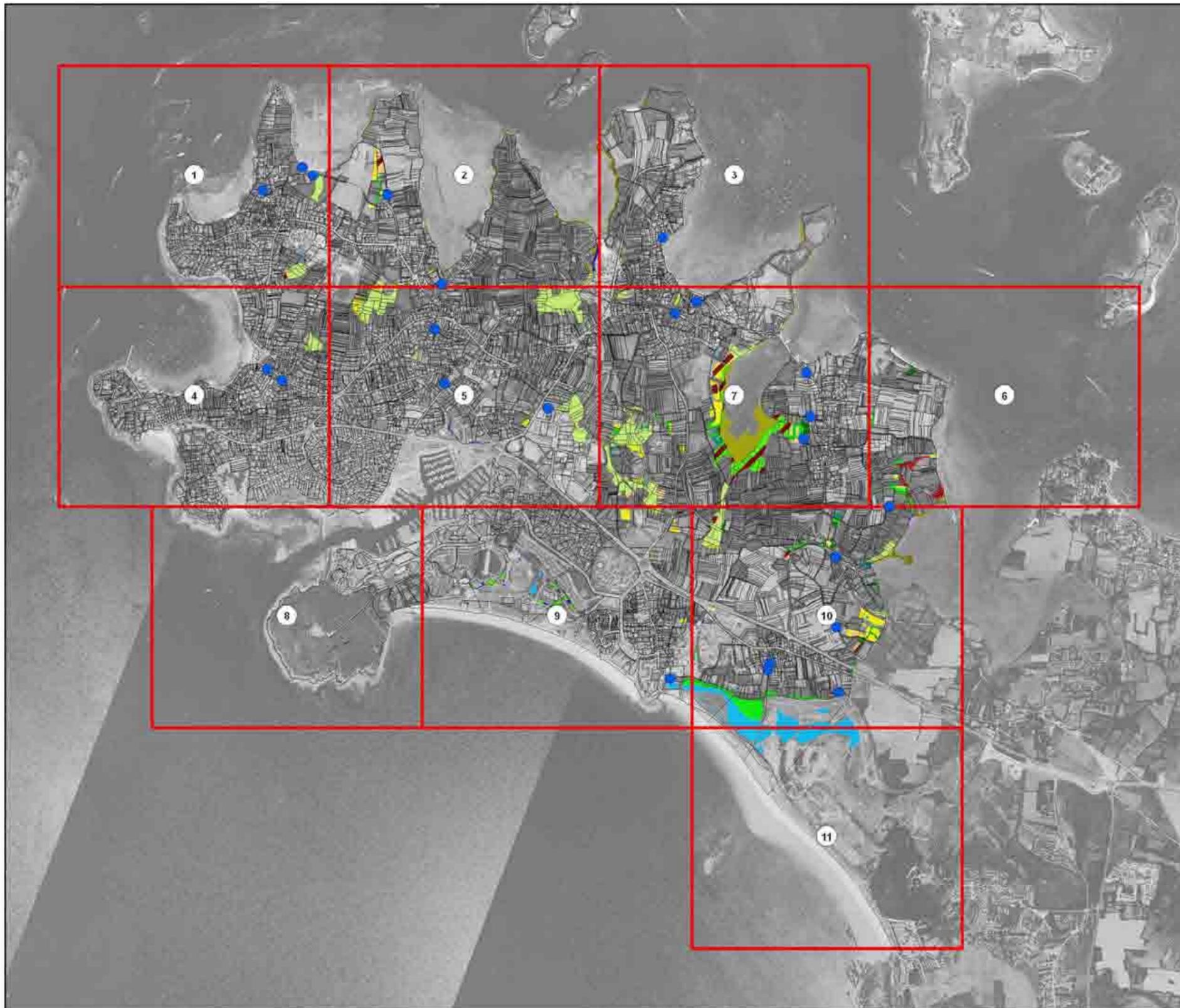
Cartes 4, 5 et 8 : le sud-ouest de la commune est densément urbanisé et n'accueille plus aucune zone humide fonctionnelle.

Cartes 9, 10 et 11 : Comparativement au reste du territoire communal, le sud-est se caractérise par une urbanisation moins importante. Il renferme d'importantes surfaces humides et représente le secteur le plus préservé de la commune.

La commune d'Arzon présente une faible surface de terrains considérés comme « zones humides ». En sommant les zones humides littorales et les zones humides continentales, 54 ha de zones humides ont été inventoriés et caractérisés, soit environ 6 % du territoire communal. La situation géographique de la commune (extrémité de la presqu'île de Rhuys), l'absence de cours d'eau, sa faible superficie (920 ha) et son importante urbanisation, sont autant de facteurs qui limitent l'observation d'habitats humides.

ANNEXES

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



- Gazons atlantiques à Salicornie (COR 15.111)
- Communautés du schorre supérieur (COR 15.33)
- Gazons atlantiques à Salicornie x Communautés du schorre
- Prés salés atlantiques à jonc et Elymus (COR 15.42)
- Mares ou étangs (COR 22.1)
- Mares ou étangs x Typhaies (COR 22.1 x 53.13)
- Masses d'eau temporaires (COR 22.5)
- Ronces (COR 31.831)
- Ptéridaie humide (COR 31.86)
- Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 37.2)
- Prairies humides pâturées ou fauchées x Ronces (COR 37.2 x 31.831)
- Prairies humides pâturées ou fauchées x Mégaphorbiaies
- Mégaphorbiaies (COR 37.7)
- Mégaphorbiaies x Ronces (COR 37.7 x 31.831)
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides (COR 44)
- Formations riveraines de saules (COR 44.1)
- Formation riveraine de saules x Ronces (COR 44.1 x 31.831)
- Formations riveraines de saules x Fossés et petits canaux
- Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
- Salaies humides à marécageuses x Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 44.92 x 37.2)
- Roselières (COR 53.1)
- Roselières x Fossés et petits canaux (COR 53.1 x 89.22)
- Champs cultivés (COR 82.1)
- Plantations d'arbres feuillus (COR 83.32)
- Peupleraies (COR 83.321)
- Bordures de haies x Fossés et petits canaux (COR 84.2 x 89.22)
- Jardins (COR 85.3)
- Fossés et petits canaux (COR 89.22)
- Limites cadastrales
- Puits, fontaines

0 500 1 000 m



Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



-  Mares ou étangs (COR 22.1)
-  Mégaphorbiaies (COR 37.7)
-  Mégaphorbiaies x Ronces (COR 37.7 x 31.831)
-  Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
-  Peupleraies (COR 83.321)
-  Fossés et petits canaux (COR 89.22)
-  Limites cadastrales
-  Puits, fontaines

0 100 200 m



Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



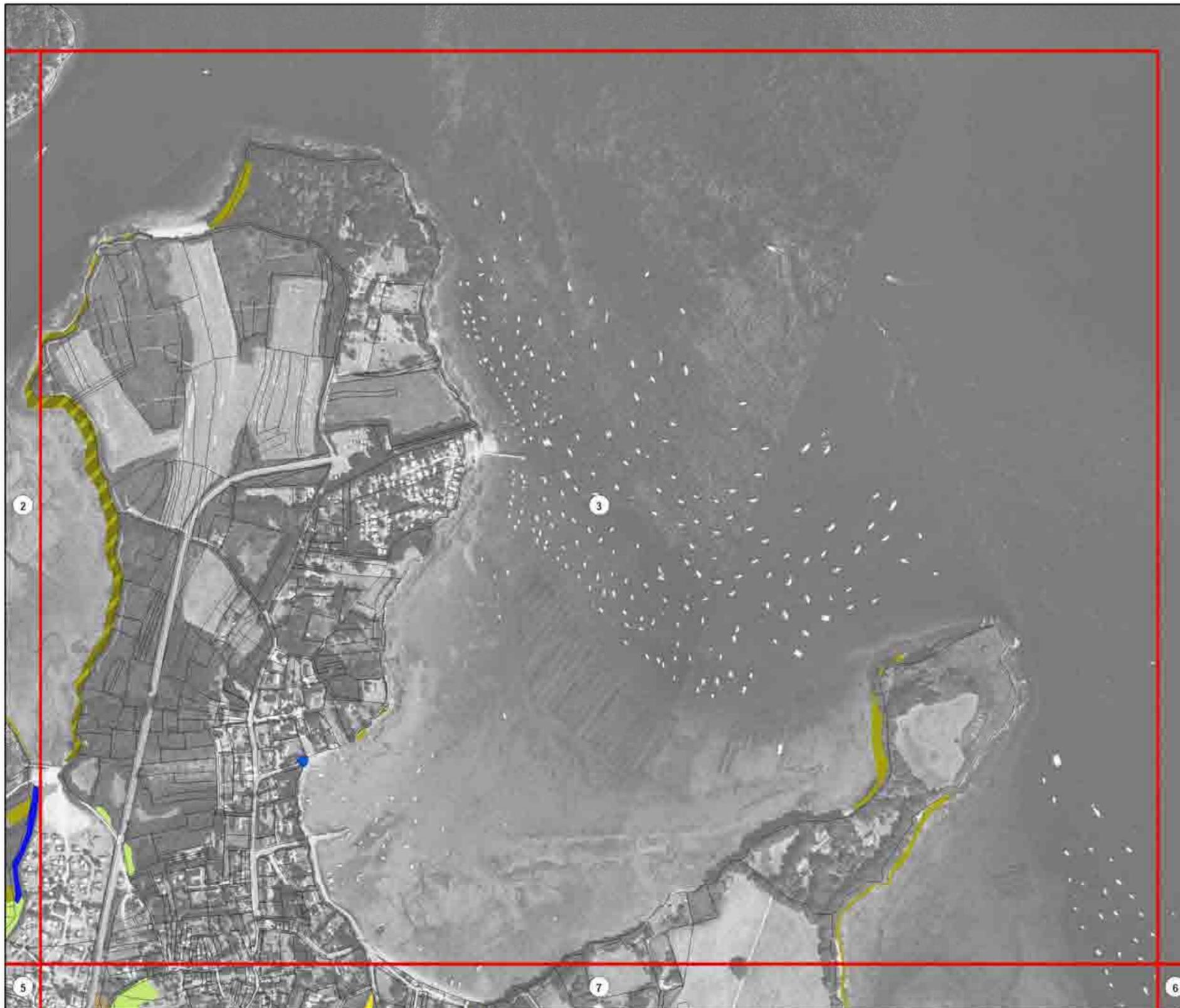
- Communautés du schorre supérieur (COR 15.33)
- Gazons atlantiques à Salicorne x Communautés du schorre
- Prés salés atlantiques à jonc et Elymus (COR 15.42)
- Mares ou étangs (COR 22.1)
- Ptéridaie humide (COR 31.86)
- Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 37.2)
- Mégaphorbiaies x Ronces (COR 37.7 x 31.831)
- Formations riveraines de saules (COR 44.1)
- Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
- Bordures de haies x Fossés et petits canaux (COR 84.2 x 89.22)
- Fossés et petits canaux (COR 89.22)
- Limites cadastrales
- Puits, fontaines

0 100 200 m

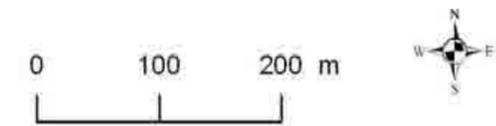


Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



-  Communautés du schorre supérieur (COR 15.33)
-  Gazons atlantiques à Salicornie x Communautés du schorre
-  Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 37.2)
-  Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
-  Peupleraies (COR 83.321)
-  Fossés et petits canaux (COR 89.22)
-  Limites cadastrales
-  Puits, fontaines



Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



-  Mares ou étangs (COR 22.1)
-  Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 37.2)
-  Mégaphorbiaies (COR 37.7)
-  Mégaphorbiaies x Ronces (COR 37.7 x 31.831)
-  Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
-  Peupleraies (COR 83.321)
-  Fossés et petits canaux (COR 89.22)
-  Limites cadastrales
-  Puits, fontaines

0 100 200 m



Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



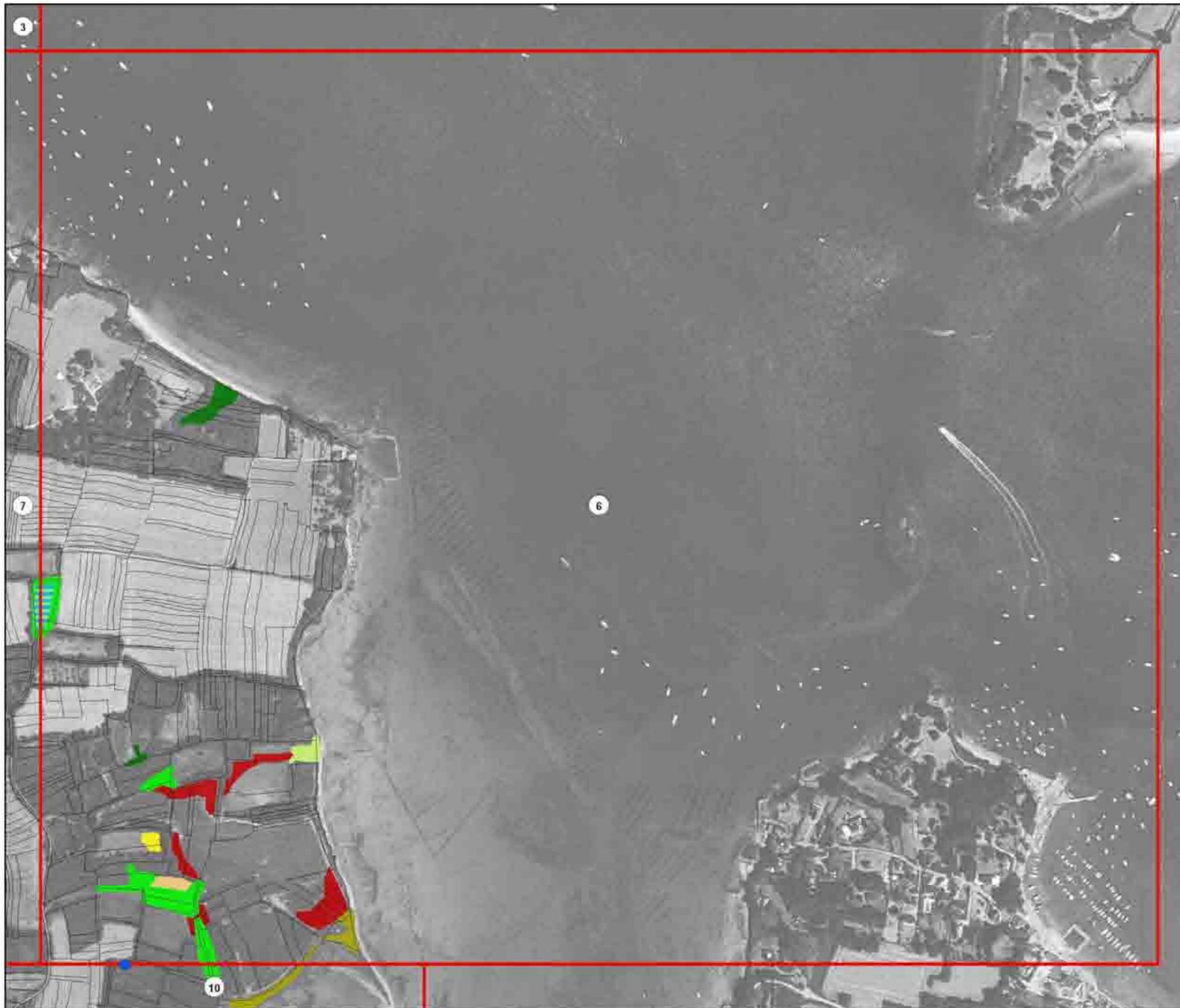
-  Mares ou étangs (COR 22.1)
-  Ptéridaie humide (COR 31.86)
-  Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 37.2)
-  Formations riveraines de saules (COR 44.1)
-  Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
-  Roselières x Fossés et petits canaux (COR 53.1 x 89.22)
-  Bordures de haies x Fossés et petits canaux (COR 84.2 x 89.22)
-  Jardins (COR 85.3)
-  Fossés et petits canaux (COR 89.22)
-  Limites cadastrales
-  Puits, fontaines

0 100 200 m

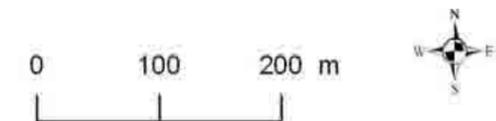


Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



- Communautés du schorre supérieur (COR 15.33)
- Mares ou étangs (COR 22.1)
- Mares ou étangs x Typhaies (COR 22.1 x 53.13)
- Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 37.2)
- Mégaphorbiaies (COR 37.7)
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides (COR 44)
- Formations riveraines de saules (COR 44.1)
- Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
- Roselières (COR 53.1)
- Champs cultivés (COR 82.1)
- Limites cadastrales
- Puits, fontaines



Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



- Communautés du schorre supérieur (COR 15.33)
- Mares ou étangs (COR 22.1)
- Mares ou étangs x Typhaies (COR 22.1 x 53.13)
- Ronces (COR 31.831)
- Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 37.2)
- Prairies humides pâturées ou fauchées x Ronces (COR 37.2 x 31.831)
- Mégaphorbiaies (COR 37.7)
- Mégaphorbiaies x Ronces (COR 37.7 x 31.831)
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides (COR 44)
- Formations riveraines de saules (COR 44.1)
- Formation riveraine de saules x Ronces (COR 44.1 x 31.831)
- Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
- Peupleraies (COR 83.321)
- Jardins (COR 85.3)
- Fossés et petits canaux (COR 89.22)
- Limites cadastrales
- Puits, fontaines

0 100 200 m

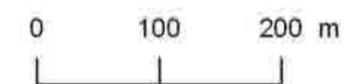


Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



- Limites
- Puits, fontaines



Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



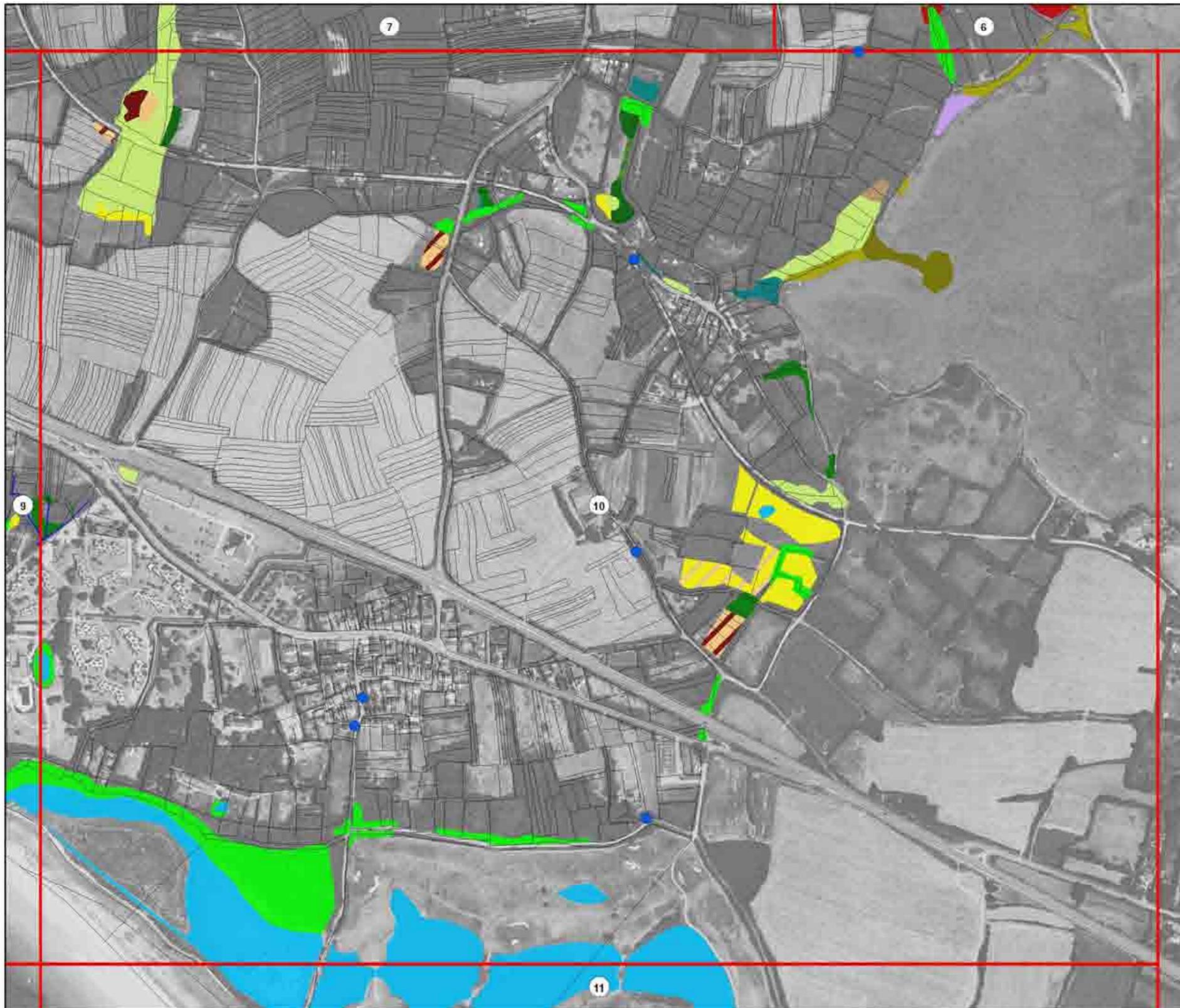
- Mares ou étangs (COR 22.1)
- Masses d'eau temporaires (COR 22.5)
- Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 37.2)
- Prairies humides pâturées ou fauchées x Mégaphorbiaies
- Mégaphorbiaies (COR 37.7)
- Mégaphorbiaies x Ronces (COR 37.7 x 31.831)
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides (COR 44)
- Formations riveraines de saules (COR 44.1)
- Formation riveraine de saules x Ronces (COR 44.1 x 31.831)
- Formations riveraines de saules x Fossés et petits canaux
- Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
- Roselières (COR 53.1)
- Roselières x Fossés et petits canaux (COR 53.1 x 89.22)
- Fossés et petits canaux (COR 89.22)
- Limites cadastrales
- Puits, fontaines

0 100 200 m



Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



- Gazons atlantiques à Salicorne (COR 15.111)
- Communautés du schorre supérieur (COR 15.33)
- Mares ou étangs (COR 22.1)
- Ronces (COR 31.831)
- Prairies humides pâturées ou fauchées (COR 37.2)
- Prairies humides pâturées ou fauchées x
Mégaphorbiaies
- Mégaphorbiaies (COR 37.7)
- Mégaphorbiaies x Ronces (COR 37.7 x 31.831)
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides (COR 44)
- Formations riveraines de saules (COR 44.1)
- Saulaies humides à marécageuses (COR 44.92)
- Roselières (COR 53.1)
- Roselières x Fossés et petits canaux (COR 53.1 x 89.22)
- Champs cultivés (COR 82.1)
- Plantations d'arbres feuillus (COR 83.32)
- Peupleraies (COR 83.321)
- Bordures de haies x Fossés et petits canaux (COR 84.2 x 89.22)
- Jardins (COR 85.3)
- Fossés et petits canaux (COR 89.22)
- Limites cadastrales
- Puits, fontaines

0 100 200 m



Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000

LOCALISATION DES ZONES HUMIDES COMMUNE D'ARZON



- Mares ou étangs (COR 22.1)
- Formations riveraines de saules (COR 44.1)
- Limites cadastrales
- Puits, fontaines

0 100 200 m



Carte réalisée par TBM, 2012
Source cartographique : Orthophotographies IGN 2000